



Analyse de la situation CDNE des 28 et 29 septembre 2017

Quelques mois après son élection sur un programme « pragmatique » se voulant rassembleur de toutes les sensibilités de droite comme de gauche, le Président de la République montre le vrai visage de sa politique et de son projet de société. Un projet libéral dans la droite ligne de ceux conduits depuis plusieurs quinquennats et qui ont pourtant fait preuve de leur inefficacité tant sur le plan de la relance économique que sur celui de l'emploi. L'Etat est piloté comme une entreprise sous un prisme uniquement économique et comptable. Au cœur du projet de société du président de la république, plusieurs axes assurent l'ossature idéologique : la compétitivité, l'autonomie, l'individualisation et la flexibilité. Pour développer ce projet, il programme la casse des solidarités, met en avant l'intérêt individuel contre l'intérêt collectif, tente d'instaurer un système de subordination plus prégnant, de privilégier les concurrences entre les uns et les autres, de détruire un à un tous les acquis sociaux, au nom, soi-disant, de la construction d'un système plus juste, plus équitable. La situation nécessite que le mouvement social dans ses différentes composantes (syndicats, associations, mouvements politiques) travaille à des convergences dans les analyses, les propositions alternatives et l'action indispensable.

Les politiques libérales menées en France et en Europe amènent de plus en plus de fractures, accroissent la paupérisation et les replis sur soi. C'est une spirale infernale qui favorise les discours démagogiques et la montée des extrêmes droites comme dernièrement en Allemagne.

En France, ces politiques connaissent une nouvelle poussée. Dès la nomination du gouvernement Philippe, ce dernier a mis en musique une nouvelle attaque du code du travail par ordonnances. Ce projet met en péril les droits des travailleuses et travailleurs, déséquilibre les rapports patronat/salariat. Parallèlement à cette attaque frontale qui mobilise les salariés, le gouvernement conduit une politique néfaste pour les droits sociaux et les solidarités. Continuation d'une politique d'austérité avec une nouvelle réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés et de 120 000 postes durant le quinquennat, baisse des APL, multiplication de mesures qui vont impacter fortement les agents publics, inscription dans la loi de dispositifs relatifs à l'état d'urgence qui nuisent aux libertés individuelles et collectives, répression envers les personnes aidant les migrants (Procès de C. Herrou, P.A Mannoni)..., les populations les plus fragiles, les jeunes, les femmes, les retraités, les précaires, les salariés... sont les plus touchés. On assiste donc à une relance de la lutte des classes dans laquelle les plus aisés obtiennent du gouvernement des mesures économiques et fiscales encore plus avantageuses (ISF, flat tax...) quand est demandé aux seuls salariés, retraités et jeunes et notamment des classes moyennes, de consentir à des efforts. Dans le même temps, l'évasion fiscale représente 60 à 80 milliards par an, les dividendes du premier trimestre atteignent des records (52,2 milliards), les 500 familles les plus riches de France ont multiplié leur fortune par 7 en 20 ans...

Face à cela et dans un contexte unitaire difficile, des mobilisations syndicales se construisent avec des périmètres à géométrie variable. 2 journées d'action syndicale et 1 journée citoyenne ont ainsi rassemblé des milliers de grévistes et manifestants contre la casse du code du travail, signe d'une contestation grandissante de la politique menée par le gouvernement. Cette contestation peut également s'observer dans la chute de popularité, et dans les résultats aux sénatoriales.

Postulant qu'il y aurait "une addiction française à la dépense publique" et sans tirer de bilan ou faire l'analyse des besoins en termes de services publics et de fonction publique, le gouvernement programme une nouvelle baisse de la dépense publique de 3 points de PIB sur 5 ans. Ainsi la création d'un ministère de l'action et des comptes publics en lieu et place d'un ministère de la Fonction publique montre bien la logique comptable qui est à l'œuvre. Bien que le gouvernement ait décidé de mettre

en place un « forum de l'action publique » sous la pression menée par la FSU, il réaffirme ses objectifs de réduction de la dépense publique à l'aide de diverses mesures et annonces : suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, augmentation d'1,7 point de la CSG, possible remise en cause du calendrier des mesures PPCR, gel budgétaire à la justice et à la PJJ, baisse de 30% du budget du ministère du travail, baisse de 7% d'un budget des sports déjà insignifiant au moment de l'attribution des JOP, suppression d'emplois aidés, réinstauration d'une journée de carence, menace de différencier la valeur du point d'indice selon les versants de la Fonction publique cassant l'unicité de la Fonction publique... Face à ces mesures inacceptables, la FSU a proposé à l'ensemble des organisations syndicales de faire du 10 octobre, au moment du rendez-vous salarial, une journée de grève et de manifestations. La situation est telle que c'est l'ensemble des fédérations de fonctionnaires qui appelle à la mobilisation (inédit depuis 10 ans). Les retraités sont eux aussi dans l'action avec une mobilisation réussie le 28 septembre pour combattre les dégradations de pouvoir d'achat prévues, tout comme les non titulaires qui seront mobilisés dès la semaine prochaine pour obtenir un plan de titularisation.

Concernant la protection sociale, la réduction de cotisations sociales va la mettre en difficulté pour satisfaire les besoins de la population. Le basculement de cotisations vers la CSG remet profondément en cause les fondements et modes de gestion de la protection sociale.

Sur le plan éducatif, malgré les appels à la confiance du ministre Blanquer, le tableau est pour le moins inquiétant quand on regarde de près les décisions prises et les annonces faites. Les vieilles lunes de la période Sarkozy reviennent. A cette rentrée, un ensemble de mesures sont annoncées qui, à terme, peuvent profondément changer le visage de l'Education nationale. Dès son arrivée et conformément aux engagements présidentiels, le ministre a assoupli sans concertation ni discussion la réforme des rythmes dans le premier degré et la réforme du collège. Ces premières mesures qui faisaient pour une part écho à la préoccupation de collègues n'ont pas suscité de vives réactions mais la méthode interroge ainsi que le renforcement de l'autonomie des établissements qu'elles provoquent... L'installation dans la foulée des CP à 12 sans moyen supplémentaire, le retour des fondamentaux : le lire, écrire, compter et le respect de l'autre, la polémique sur les méthodes de lecture, l'annonce de la nécessité de maîtriser la division dès les premières années de primaire, le dispositif devoirs faits, la fusion des académies de Caen et de Rouen ou encore la rentrée en chantant... ont montré un ministre qui sait où il veut aller et qui ne s'embarrasse pas du dialogue et de la volonté de créer du consensus... Si le second degré a été pour l'instant relativement épargné, les projets de réformes risquent fort de nous placer assez rapidement dans une situation difficile : réforme du bac, réforme du curriculum au lycée, création ou suppression de filières... Dans le supérieur, les dégâts de la LRU, le manque de moyens et l'augmentation des effectifs étudiants placent les universités dans une situation ingérable. L'impact est fortement visible en STAPS notamment où un tirage au sort avait été mis en place pour tenter de répondre à la problématique de gestion des flux. APB et tirage au sort assortis de situations ubuesques ont fait la une de la presse cet été. Le ministère a donc engagé une réflexion pour la définition de prérequis pour l'entrée à l'université qui peuvent très vite être une forme de sélection déguisée. Cette réflexion risque d'impacter celle sur la réforme du Bac annoncée par le ministre. Ces orientations révèlent la conception des ministres de l'EN et du supérieur sur la question de la réussite de tous : réussite de chacun en fonction de ses possibilités, de son talent ; Tous n'ayant pas vocation à suivre des études dans le supérieur...

Sur le sujet de l'EPS et du sport scolaire, lors de notre rencontre avec le ministre le 25 juillet et alors qu'il avait annoncé publiquement qu'il ne toucherait pas aux programmes, il s'est déclaré prêt à regarder ceux d'EPS. Depuis, nous avons vu qu'il souhaitait toiletter certains contenus et notamment ceux de français... Il nous faut donc porter plus fortement les programmes alternatifs, les partager avec la profession mais aussi et surtout en faire un instrument politique et médiatisé.

Concernant les emplois, si Blanquer nous a dit vouloir construire un plan de recrutement pour les prochaines années, cette « ambition » est vite rattrapée par la politique austéritaire qui prévoit la

suppression de 120 000 postes dont 50 000 à la FPE et dès cette année la programmation de – 1300 ETP dans le second degré.... Ce choix s'opère alors que nous sommes déjà dans une situation où l'ensemble des besoins ne sont pas couverts, que nous avons connu une hausse démographique ces dernières années et que le recours à des personnels non titulaires est relancée.

Ce CDNE intervient 15 jours après que le CIO a confirmé le choix de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Il convient de mettre en œuvre la stratégie adoptée consistant à faire des Jeux une opportunité pour porter à tous les niveaux, du local au national, nos revendications : politique ambitieuse pour le sport pour tous, reconstruction d'un réseau jeunesse et sport, reconnaissance du travail et des missions des professeurs de sport, contenus en EPS, valorisation du sport scolaire, développement des installations sportives... Sur ce dernier point, la fenêtre de tir pour tenter de peser est courte et il y a urgence à porter nos revendications pour les équipements.

Adopté à l'unanimité